

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AOÛT 2020

Sont présents : Gilles PICARD – Frédéric MARQUEBIELLE – Guillaume BRILLANCEAU – Christophe WATTEAU – Julien ELISSONDO – Christophe BONNEMASON – Patricia BRILLANCEAU – Fabienne DAUMALE – Nathalie ROBERT – Bastien DUPOUX.

Excusé : Cyril CHARNEAU

Pouvoirs : M Cyril CHARNEAU donne pouvoir à M Gilles PICARD.

Secrétaire de séance : Fabienne DAUMALE

Mr le Maire ouvre la séance à 20h10

ORDRE DU JOUR : PLUI - QUESTIONS DIVERSES

P. L. U. i.

La mairie a reçu la carte du PLUi proposée par la Communauté de Communes des Luys en Béarn début juillet définissant les zones et terrains dits constructibles. Cette carte doit leur être renvoyée, modifiée ou non, dans un délai très court (1 mois) au vu de cette période de congés.

Au regard de l'ancienne carte communale effectuée par l'ancien conseil municipal et après un gros travail de terrain de notre Commission Voirie, il apparaissait quelques changements à effectuer :

- Mise à jour de la carte proposée (terrains déjà vendus non mentionnés...)
- Augmentation du nombre de propriétaires à satisfaire qui souhaitent vendre leur terrain
- Intensification des constructions autour du réseau d'assainissement collectif prioritairement et tenant compte des différents critères imposés.

Cette nouvelle proposition maintient le nombre de permis de construire annuel accordé à 2,50 permis/an soit 25 permis maximum sur les 10 prochaines années, étendu sur 6,50 hectares environ.

La commission Voirie a proposé ces changements afin de maintenir une dynamique de construction cohérente pour notre village et son école mais qui soit également acceptable par la Communauté de Communes.

Résultat du vote après délibération :

- Pour : 10
- Contre : 0
- Abstention : 1 (Nathalie ROBERT)

QUESTIONS DIVERSES :

Les conseillers municipaux délégués ont participé aux assemblées générales pour la mise en place des exécutifs du :

- SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES (SDEPA)
- SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DES EAUX MARSEILLON TURSAN

M le Maire a levé la séance à 22h00